

RÈGLEMENTS POUR LES EXPOSANTS À ORAPEX 2012

5-6 mai, salle de curling, Centre RA
2451 ch. Riverside, Ottawa, ON Canada

1. La participation est ouverte à tous les philatélistes dans les catégories suivantes:
 - a. Cour d'honneur, non-compétitive
 - b. Traditionnelle, thématique, histoire postale, aérophilatélie, astrophilatélie, entiers postaux, enveloppes 1^{er} jour, cendrillons
 - c. « Display », timbres fictifs, lettres illustrés, timbres fiscaux
 - d. Classe de jeunesse (21 ans ou moins)
 - e. Cartes postales
 - f. Classe régionale (à la discrétion des membres du comité des collections)
 - g. Classe « un cadre » (ni plus ni moins que 16 pages)
2. Chaque exposant qui signe le formulaire d'inscription accepte d'obéir aux règlements de l'exposition.
3. Chaque collection entrée doit appartenir à l'exposant, ou à un membre de sa famille, et si c'est le cas cela doit être inscrite sur le formulaire d'inscription.
4. Les exposants doivent inscrire leurs collections dans la catégorie appropriée. Le jury pourra transférer une collection qu'il juge ne pas être dans la bonne catégorie.
5. Une collection peut recevoir plus d'un prix. En plus de la Société Philatélique Royale du Canada, plusieurs autres sociétés offrent des certificats et médailles aux collections cadres multiples ainsi qu'aux cadres simples.
6. Les cadres peuvent accommoder 16 pages mesurant 8½ x 11, et mesurant 3 x 4 pieds. Le frais d'inscription est de \$10 par cadre pour toutes les catégories sauf le « un cadre » qui coute \$20.00 et jeunesse qui coute \$5.00 par collection. Toutes les collections doivent être protégées par des protège-feuilles. Les frais sont payables à l'avance et doivent accompagner le formulaire d'inscription. Si vous devez poster votre collection, veuillez inclure suffisamment d'affranchissement pour que la collection vous soit retournée, et veuillez indiquer de quelle façon vous désirez qu'elle vous soit retournée, sinon nous utiliserons la poste expresse avec signature.
7. Le comité des collections se réserve le droit de refuser les collections, ou de restreindre le nombre de cadres pour une collection inscrite.
8.
 - a) **Chaque collection inscrite doit être en possession du comité des collections avant le 28 avril, 2012. Veuillez poster vos collections à : Brian Watson, Coordinateur des collections, ORAPEX 2012, 341 Marshall Court, Ottawa, ON K1H 6A3.**
 - b) **Les collections peuvent être livrées directement à la salle d'exposition entre 17:00 et 20:00 le vendredi le 4 mai, 2012. La salle d'exposition se situe à la salle de curling du Centre RA, 2451 Riverside Dr., Ottawa, Ontario.**
9. Malgré le fait que nous prenons les précautions les plus strictes contre le vol, les dommages ou autres imprévus, aucune responsabilité ne sera accordée au RA Stamp Club, la Société Philatélique Royale du Canada, leurs agents, employés, volontaires, assistants payés ou n'importe quelle autre personne affiliée aux expositions.
10. Le propriétaire est le seul responsable pour assurer son collection, et sera le seul responsable dudit collection.
11. Un panel de juges accrédités par leurs sociétés nationales décidera de l'attribution des prix.
12. **L'attribution des prix est à la discrétion des juges et leur décision sera finale.**
13. Les décisions du comité de collections pour tous sujets concernant les collections seront finales.
14. Les exposants sont libres d'installer leur propres expositions, ainsi que d'aider les autres, mais ceci ne peut être fait avant d'avoir contacté le comité des collections.
15. Une collection qui a mérité un Grand Prix à ORAPEX ne peut être inscrite que dans une Cour d'Honneur, non-compétitive d'une exposition future à moins qu'elle ait été révisée de façon substantielle.
16. **Les collections ne pourront pas être retirées de leurs cadres avant que la salle se soit vidée, ce qui devrait être fait vers 16:15, le 06 mai. Aucune collection ne pourra quitter la salle avant que son propriétaire n'ait signé un formulaire de quittance.**